



LE JOURNAL DE L'ANNÉE 2017



Soigner et développer un territoire demande de le connaître et de l'apprécier. L'habiter pleinement aussi. La transition écologique et le souci des générations à venir exigent quant à eux, le ménagement et le meilleur partage des ressources.

Depuis leur création, les CAUE forment et sensibilisent les citoyens, les techniciens et les élus aux questions d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement et à la prise en compte simultanée d'enjeux différents voire contradictoires.

Menées à toutes les échelles, de la commune à la communauté urbaine, toutes les actions du CAUE favorisent une prise en compte la plus juste possible des atouts du territoire yvelinois, de ses patrimoines et de ses paysages.

Ce Journal 2017 vous présente les actions de formats et temporalités différentes auxquelles conduisent les réflexions et propositions de l'équipe du CAUE en réponse aux sollicitations qui lui sont faites : fabrication d'outils de sensibilisation, organisation de visites et de formations, échanges autour de réalisations qualitatives, et expression du regard porté par les conseillers sur un territoire.

A toutes les échelles, du « petit » projet pour éviter le comblement d'une mare, au concours d'architecture pour choisir le projet de construction le plus adapté aux besoins et moyens d'une commune, et jusqu'à la planification des PLUi intercommunaux, les conseillers du CAUE sont à la disposition des élus, prêts à les accompagner dans leurs démarches.

Philippe Benassaya, président

Élisabeth Rojat-Lefebvre, directrice

2017, LES CAUE FÊTENT LES 40 ANS DE LA LOI QUI LES A CRÉÉS

« Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci de les adapter aux particularités locales », telle est la mission de service public dévolue aux CAUE par la loi sur l'architecture de 1977.

Avec 93 CAUE, notre réseau est le seul à assurer une couverture nationale de conseils et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage et du patrimoine en France.

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 **2017**

LES CHIFFRES 2017

• Le CAUE informe

5400 connexions mensuelles au site internet

763 abonnés sur twitter

4 publications et lettres internet

• Le CAUE forme et sensibilise

1400 personnes aux visites, conférences

2 Moments juridiques et 4 Grands Rendez-Vous

6 ateliers PLUi pour les élus de GPS&O et SQY

271 journées de formation cumulées

1304 élèves pour les Enfants du patrimoine

• Le CAUE conseille et accompagne

270 particuliers, copropriétés, bailleurs et promoteurs

30 communes sur la durée

Le PLU intercommunal du GPS&O sur 73 communes

• Le CAUE expert

26 jurys de concours

8 Commissions départementales des sites et paysages et d'aménagement commercial



AMI - TRAME VERTE ET BLEUE DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE À LA CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE

Lancé par la Fédération nationale des CAUE à destination des Unions régionales des CAUE, en partenariat avec le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'Assemblée des Régions de France, cet appel à manifestation d'intérêt entend favoriser le passage du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) à la construction de stratégies pour la biodiversité dans les territoires et les EPCI. En Ile-de-France, les 4 CAUE de l'Essonne, du Val-de-Marne, du Val d'Oise et des Yvelines se sont regroupés pour une réponse commune, s'engageant chacun avec une intercommunalité à mener des visites de terrains dans les communes et à produire sur la plateforme numérique S-PASS une restitution de ces visites. Engagé avec Versailles Grand Parc, le CAUE 78 a organisé deux visites au mois de mai aux Loges-en-Josas et à Bailly, pilotées par l'écologue Philippe Lévêque.



Caroline Doucerain,
maire des Loges-en-Josas

« Je suis ravie de l'organisation de cette visite, qui nous permet de mieux connaître notre vallée et nous donne des arguments pour mieux défendre le cadre environnemental dans lequel nous sommes, une part essentielle du mandat de notre équipe. »



Pascale Czobor,
chargée de mission développement durable au CAUE

« Le temps d'une marche et de quelques haltes repérées avec Philippe Lévêque, les apports de connaissances et les échanges fournis entre les participants ont permis à chacun d'élargir « à vue » sa compréhension du fonctionnement écologique d'un territoire. »

LES CARNETS DE TERRITOIRE - AMI

Des Carnets de Territoire sont mis en ligne sur la plateforme S-PASS. Ils donnent accès aux ressources et questionnements du travail de terrain appuyés sur des images et des extraits de films. Ils permettent de mettre ces éléments en regard des enjeux et propositions de l'AMI et d'identifier le parcours et les intervenants des visites organisées par chacun des 4 CAUE impliqués.



LES RENCONTRES DE LA CYTÉ

Partenaire de la communauté yvelinoise de transition énergétique et écologique, le CAUE a apporté son concours à l'organisation d'une journée sur les énergies renouvelables à la Boissière-Ecole comprenant la visite d'une unité de méthanisation. En décembre les 2èmes rencontres de la Cyté réunissaient les élus et techniciens de cinq EPCI ruraux afin de faciliter la mise en route de leur PCAET, obligatoire pour tous les EPCI fin 2018 : sensibilisation aux démarches déjà effectuées comme ressources pour le PCAET, outils d'évaluation des potentiels, hypothèse de mutualisation d'un chargé de mission, etc.

PRENDRE EN COMPTE LES MARES dans les projets d'aménagement communaux

Au sein des espaces publics des communes, les mares jouent un rôle particulier au-delà de leur rôle décisif dans la régulation hydrologique d'un territoire. Soucieux d'une meilleure prise en charge de ces espaces, plusieurs CAUE se sont regroupés aux côtés de la Société nationale de protection de la nature (SNPN) pour engager un travail commun dont la première étape donna naissance à un guide intitulé « A vos mares ! ». La diffusion de cette publication s'accompagne d'une pratique de terrain, lors de journées techniques pilotées par Amélie ROUX, chargée de mission scientifique de la SNPN accompagnée des membres des différents CAUE, comme à Mittainville en juin et de conseils spécifiques comme à La Hauteville, et à Boinville-le-Gaillard.



La mare de Mittainville au cœur du village © CAUE 78



LE CAUE AUPRÈS DE 2 INTERCOMMUNALITÉS GPS&O ET LA SOY

Depuis 2016, le diagnostic patrimonial, urbain et paysager conduit par Hélène Bouisson en Seine Aval en partenariat avec le service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France fonde la démarche patrimoniale adoptée par le GPS&O dans l'élaboration de son PLUi. Les journées de présentation du PLUi aux élus et techniciens des 73 communes ont été l'occasion d'une intervention de Pascale d'Anfray-Legendre sur le nouveau règlement de PLU entré en vigueur en 2016. Le nouveau règlement et une approche qualitative de la règle focalisaient également ses interventions auprès de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le CAUE est également amené à intervenir sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un outil qui permet aux communes de prévenir et d'encadrer l'urbanisation future d'un site, comme à Morainvilliers par exemple.



Pascale d'Anfray-Legendre,
architecte et urbaniste au CAUE

« Le nouveau règlement de PLU est une opportunité à saisir qui entérine le passage à un urbanisme de projet. »



Suzanne Jaunet,
adjointe à l'urbanisme d'Achères
vice-présidente du GPS&O en
charge de l'urbanisme

« Notre communauté urbaine compte 73 communes dont 43 rurales. Résultant de la fusion de 6 EPCI de taille et d'historique différents, l'écriture du PADD nous a permis d'harmoniser la démarche patrimoine sur l'ensemble des communes. Plusieurs centaines d'éléments architecturaux et naturels à protéger ont été recensés grâce au partenariat efficace avec le CAUE. Encore aujourd'hui il nous accompagne dans l'élaboration de notre PLUi. »

FORMATIONS

En amont de leurs projets et réalisations, les CAUE franciliens proposent aux élus et techniciens des collectivités plusieurs cycles de formation. Pour sa 5^{ème} édition, Voir et Comprendre l'architecture a enchaîné cours, exercices en salle et visites, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et le Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

A destination des services d'urbanisme et des instructeurs de permis de construire, la formation Architectures de la ville se décline en deux volets : bâti existant, et bâti neuf. Pour chacune, huit journées permettent de découvrir l'histoire des formes urbaines, leur évolution et par des ateliers pratiques de comprendre méthodes et outils à mobiliser.



Ateliers pratiques de construction © CAUE 78

SOIRÉE-DÉBAT LOGEMENT

Proposée aux élus de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, cette soirée PLU & Logement les sensibilisait aux enjeux des petites opérations bien insérées dans le tissu existant. L'accent était mis sur le rôle et la complémentarité entre les différents acteurs, le processus à mettre en place, les outils à mobiliser et l'insertion des logements dans le paysage communal. Explications, témoignages, et jeux de rôles montraient à la quinzaine de participants des possibles de qualité en milieu rural. Par exemple, la transformation du presbytère à Raizeux, la transformation de corps de ferme à Adainville, la construction d'habitat participatif à la Verrière jusqu'à la construction en promotion privée de 10 maisons en accession libre aux Loges-en-Josas dont l'architecture contemporaine reprend la typologie des anciennes fermes.



Maisons de ville aux Loges-en-Josas, Dumont-Légrand, architectes © CAUE 78



CHOISIR UNE BONNE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le CAUE assiste les maîtres d'ouvrage à trois moments clé : la mise à plat des besoins et leur synthèse dans un programme, le choix d'une équipe de maîtres d'œuvre (de la participation au jury de consultation jusqu'à son organisation), et le suivi du projet une fois l'équipe retenue. A St Lambert, dans un site patrimonial préservé, le CAUE a aidé la commune à opter pour la démolition de son école vétuste et l'organisation d'une consultation avec intention architecturale pour la construction d'un nouveau bâtiment. Cet accompagnement permet de mettre en jeu des critères qualitatifs relevant de l'architecture et du paysage et non uniquement quantitatifs. C'est l'occasion aussi de faire rencontrer aux collectivités de jeunes équipes talentueuses qui accèdent difficilement à la commande. D'autres commanditaires ont fait appel au CAUE, comme la fondation des Diaconesses de Reuilly pour sa Maison de santé Claire Demeure à Versailles, ou l'Etablissement public de Paris Saclay pour le dialogue compétitif du nouveau quartier de la gare à Guyancourt.



Annie Boyer,
architecte au CAUE

« Être présent auprès des communes et des maîtres d'ouvrage permet de diffuser la qualité architecturale. Et ces accompagnements apportent une nouvelle brique à la culture architecturale commune. »



Jean-Yves Perrot
maire de Marly-le-Roi

« L'expertise du CAUE, avec lequel nous entretenons des relations privilégiées depuis plusieurs années maintenant, joue aujourd'hui un rôle de facilitateur dans la réalisation de notre projet de résidence intergénérationnelle. »

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT (OQAL)

Mis en place par les CAUE franciliens en 2005 en partenariat avec la DRAC et la Direction générale du patrimoine, l'OQAL a publié en 2017, sous le titre «Les évolutions dans la conception et la fabrication de logements en Ile-de-France», une enquête menée auprès d'architectes, de bailleurs et de promoteurs. Sa riche matière a donné lieu à deux séminaires de travail. Le premier se focalisait sur l'impact architectural et urbain et les enjeux de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) qui représente actuellement le mode de production de 40% des logements sociaux. Le second se penchait sur la légalité et l'utilité des chartes de promotion et de construction qui viennent superposer leurs objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs aux dispositifs réglementaires en matière d'urbanisme en première couronne francilienne notamment.



Cinq maisons accolées aux Alluets-le-Roi, Inedit Architecture © CAUE 78

ATELIERS À L'UNIVERSITÉ DE L'UMY

À l'Université des mairies des Yvelines 2017, devant une cinquantaine d'élus et de personnels des collectivités, Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, co-animaient une table-ronde «Patrimoine et Bâtiment» et invitait deux intervenants des Mureaux à un retour sur la construction du pôle Molière et la mutualisation des usages qui le fonde. Elle animait ensuite un atelier sur la vente en l'état futur d'achèvement, illustré par des réalisations recensées par l'Observatoire de la qualité architecturale du logement.



Villa urbaine aux Mureaux - Harari et Veit, architectes © CAUE 78



LES GRANDS RENDEZ-VOUS SUR LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

Avec pour thème la transformation du territoire, quatre moments phares ont été organisés en 2017. Ces temps d'approfondissement et de convivialité ont rassemblé un public très fourni d'élus, techniciens, habitants, et professionnels auxquels le CAUE proposait de revenir sur les étapes et méthodologies déployées pour l'accompagnement de projets sur le long terme. A Saint-Illiers-la-Ville et à Poigny-la-Forêt, dont les réalisations étaient visitées puis mises en regard des Nouvelles Richesses - un recensement à l'échelle nationale de projets porteurs de qualités rejaillissant sur leur contexte -, l'accent était mis sur la mobilisation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère en milieu rural, pour mieux loger, équiper, rénover, et mutualiser. A la lanterne à Rambouillet, ce sont les liens entre architecture et culture qui étaient explorés, tandis qu'à Mantes-la-Jolie la journée se focalisait sur une manière innovante de transformer le territoire avec l'ensemble de ses habitants, en articulant les projets avec les strates de son histoire.



Bruce Plancke,
architecte conseiller au CAUE

« Du processus à la réalisation, il n'y avait que quelques pas à franchir lors de cette journée qui réunissait tous les protagonistes du projet. Je me souviens d'avoir été ému de voir les lieux prendre vie, de regarder élus, habitants, et aussi des intervenants venus d'Auvergne, déambuler sur la place, dans la future école, dans le commerce, discutant avec les élus, avec nous, le futur restaurateur et les occupants des logements. J'ai pensé que c'était une « journée particulière », pleine de promesses. »



Jean-Louis Fournier,
maire de Saint-Illiers-la-Ville

« La journée nous a permis de partager notre expérience d'un projet mené avec l'appui d'un entourage professionnel. Découvrir d'autres exemples, à la fois proches et différents, comme cette maison médicale en Auvergne, a été un éclairage et un encouragement : il y a toujours moyen de faire quelque chose, d'améliorer la situation dans un petit village. »



LES 4 GRANDS RENDEZ-VOUS

- GRV #1** le 21 mars à Saint-Illiers-la-Ville - Revitalisation du centre-bourg
- GRV #2** le 1^{er} juin à Rambouillet, Assemblée Générale du CAUE à la Lanterne L'architecture expression de la culture et vecteur d'intérêt public
- GRV #3** le 26 septembre à Poigny-la-Forêt - Programme ordinaire et architecture remarquable
- GRV #4** le 21 décembre à Mantes-la-Jolie - Le palimpseste, un outil pour fabriquer ensemble



BÂTIMENTS DURABLES FRANCILIENS

Héritière de la démarche Bâtiments durables méditerranéens, la démarche d'intelligence collective pour mieux bâtir BDF (Bâtiments Durables Franciliens) qui vise à accélérer la transition écologique et énergétique consiste à accompagner et évaluer des opérations de construction et de réhabilitation durables en Île-de-France. Elle est un espace d'échanges et d'apprentissage à l'attention des maîtres d'ouvrage et des équipes de maîtrise d'œuvre. Le 23 novembre, le CAUE et Ekopolis qui collaborent à la mise en œuvre et à la valorisation de cette démarche organisaient dans les locaux du CAUE une matinée de présentation et d'échanges, suivie par 14 personnes souhaitant se lancer dans ce dispositif.

FORMATION «ARCHITECTURE, APPROCHE ET PARTI PRIS

Dans le cadre d'un partenariat récurrent avec l'Académie de Versailles et de ses missions de sensibilisation du jeune public, le CAUE a proposé avec celui de l'Essonne trois journées à l'attention d'enseignants de toutes les disciplines alternant conférences, visites et ateliers. A l'issue de cette formation, les 40 enseignants présents pourront développer des projets d'établissement avec leurs élèves (classes à PEAC).



Visite du collège de Chatou
© Jean-Yves Dorosz, architecte, atelier ADA



LE PROJET PALIMPSESTES À MANTES-LA-JOLIE

Reliant domaines et services (patrimoine, architecture, urbanisme, tourisme, paysage), pratiques culturelles et artistiques (cinéma, musique, spectacle vivant, arts visuels, arts de la rue, photographie) à la citoyenneté, mêlant les sphères politique, culturelle, artistique, scientifique, et technique, et impliquant les habitants de Mantes-la-Jolie dans une très grande diversité d'actions, le projet Palimpsestes fait partie du programme Culture, citoyenneté et vivre ensemble de la DRAC Ile-de-France. Il utilise le palimpseste comme outil pour fabriquer ensemble autour de la question du patrimoine et des couches visibles et invisibles de l'histoire urbaine de la ville de Mantes-la-Jolie revisitées par l'arpentage systématique de la ville par Roselyne Bussière du Service Patrimoines et Inventaire de la Région et Hélène Bouisson du CAUE. Le CAUE est l'opérateur pilote du projet jusqu'en 2018, année de valorisation du programme d'actions entreprises dans chacune des structures avec en particulier la sortie des «Fantômes de Mantes», film de Florent Tillon et Hélène Magne. Creuset du projet, le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine Aval conduit en partenariat avec la Région est actuellement réinventé dans la Démarche patrimoniale du PLUi du Grand Paris Seine & Oise.



Hélène Bouisson,
architecte conseiller au CAUE

« Le projet Palimpsestes ouvre la voie à la collaboration, à l'aventure humaine, à la transversalité et à l'inconnu. »



LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

En 2016, alors que les Journées européennes du patrimoine fêtaient leurs 33 ans, le Ministère de la Culture mettait en place des Journées Nationales de l'Architecture. Pour l'édition 2017, un programme de leçons d'architecture itinérantes était organisé par les 8 CAUE d'Ile-de-France avec l'appui de la DRAC, sous la forme de 20 voyages depuis l'Ecole spéciale d'architecture à Paris vers des territoires franciliens. 650 participants ont pu découvrir des architectures modernes et contemporaines replacées dans leur contexte et mises en regard d'enjeux actuels. Le CAUE animait la leçon 6 - «Les villas modernes, Alvar Aalto en France» en se rendant à la maison Carré à Bazoches-sur-Guyonne et la leçon 7 - «Le Corbusier, un manifeste grandeur nature» en se rendant à la Villa Savoye à Poissy.

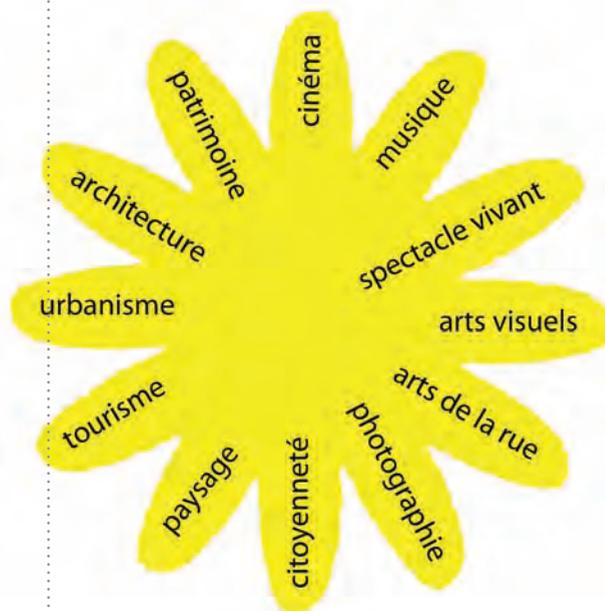


La maison Carré d'Alvar Aalto à Bazoches-sur-Guyonne © CAUE 78



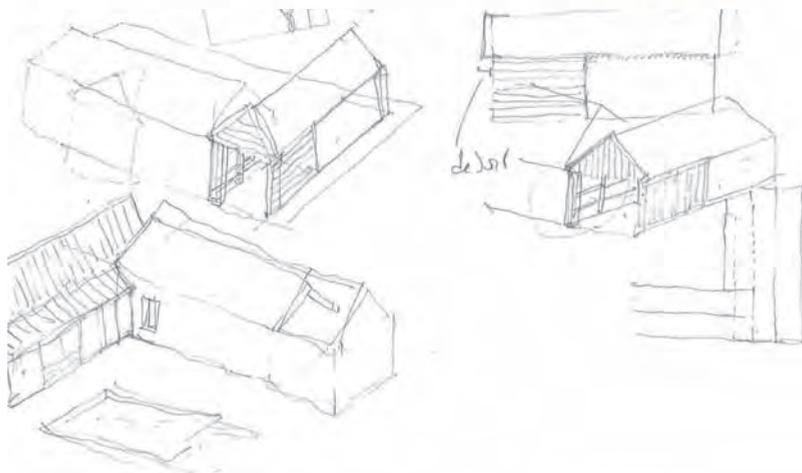
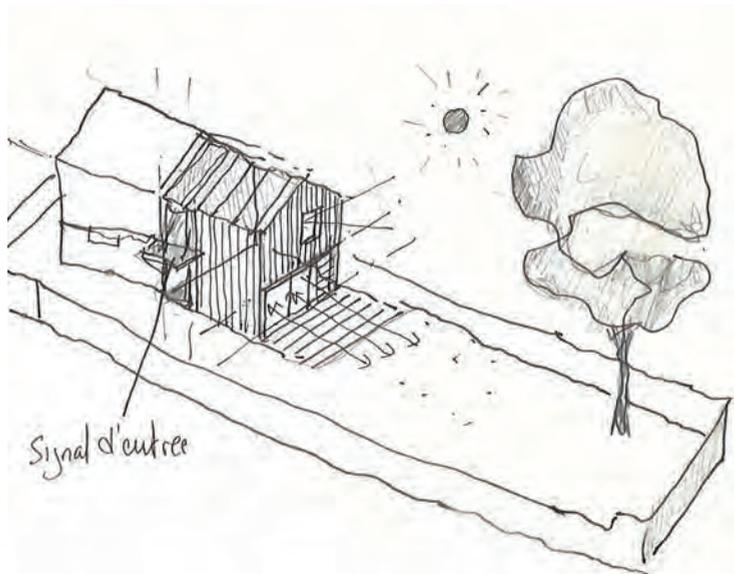
Jean-Luc Santini,
maire-adjoint à l'urbanisme de Mantes-la-Jolie

« Palimpsestes nous confronte à une réalité intangible : la ville change et se transforme mais dans notre mémoire collective, persistent toujours les traces d'un passé révolu. »



LES MOMENTS JURIDIQUES

Mis en place en 2017, les Moments juridiques croisent un éclairage réglementaire et des références commentées autour d'une question liée à la construction et à l'aménagement avec des ateliers pratiques et des jeux de rôle. Le premier, organisé en juillet avec la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MICQP), et en partenariat avec l'UMY, s'intéressait au choix de la maîtrise d'œuvre et aux vertus du concours d'architecture, mettant l'accent sur l'importance de leur préparation en amont. En novembre, le second, organisé avec la DDT 78 abordait le nouveau règlement de PLU et le choix de règles destinées à encadrer les projets souhaités sur un territoire. Les deux évènements ont réuni chacun une quarantaine de participants, demandeurs de prolongations.



*Soigner l'articulation du neuf et de l'ancien.
Conseil pour l'extension d'une maison à Bois d'Arcy.
Croquis CAUE 78*

CAUE 78

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

PARTICULIERS, COPROPRIÉTÉS

LES ARCHITECTES DU CAUE VOUS CONSEILLENT GRATUITEMENT SUR VOS PROJETS

- Les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- Les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- La conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation
- La réhabilitation énergétique et architecturale de votre copropriété

Vous aider à construire, agrandir, surélever...



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
01 39 07 75 17

À votre disposition, un espace
documentaire spécialisé en architecture,
aménagement et développement durable

ET EN PARTICULIER... LES PARTICULIERS

**LE CAUE REÇOIT DANS SES LOCAUX LES PORTEURS
DE PROJETS POUR UN CONSEIL ARCHITECTURAL PERSONNALISÉ.
GRATUIT ET SUR RENDEZ-VOUS.**

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS, UNE PORTE VERS L'ARCHITECTURE.

Aménager une maison, un appartement, évaluer les potentialités d'agrandissement, à côté ou au-dessus, décider de démolir ou bien de conserver tout ou partie d'un bâtiment sont des questions récurrentes lors de ces séances. L'architecture rassemble ces questions et aide à les résoudre. Elle apporte des réponses simples et adaptées. Non pas dans la forme seule, mais quant à l'usage, la manière d'habiter au quotidien, la logique de construction, la cohérence de l'intervention et l'harmonie d'ensemble. Nous nous sentirons bien quand les espaces répondront aux bons usages des lieux, qu'ils seront bien éclairés, jouissant

d'une belle vue, quand entrer et sortir, passer d'une pièce à l'autre, ménagera des surprises, procurera du plaisir. Il n'y a bien souvent pas de réponses immédiates mais des questions débattues et des pistes proposées. Des images de référence expliquées ouvrent des horizons et contribuent à donner envie d'architecture. Libre au pétitionnaire de recourir à un architecte lorsque son projet est hors du seuil obligatoire. Conseils et discussions auront atteint leur objectif s'ils aident à prendre conscience des enjeux urbains, paysagers et environnementaux du projet et à argumenter ses choix : à faire œuvre d'architecture.

L'ÉQUIPE EN 2017

Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice, architecte - urbaniste
Annick Martinat, assistante de direction
Cécile Varoquier, documentaliste
Pascale Czobor, chargée de mission développement durable
François Adam, paysagiste, vidéaste
Anne Demerlé-Got, architecte - rédacteur
Pascale d'Anfray-Legendre, architecte - urbaniste
Hélène Bouisson, architecte
Didier Renard, architecte
Bruce Plancke, architecte
Annie Boyer, architecte
Christelle Berger, architecte

ARCHITECTURE, URBANISME, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, PAYSAGE

Les professionnels du CAUE vous accompagnent

- >> Dès l'amont et tout au long de vos projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage que ce soit équipements, logements ou espaces publics
- >> Pour choisir des maîtres d'œuvre de qualité, lors des jurys de concours, des consultations ainsi qu'aux commissions techniques
- >> Afin de mieux concerter avec les habitants sur des projets urbains ou de logements, et prévenir les recours
- >> Pour améliorer l'instruction des permis de construire et sensibiliser les agents
- >> Afin de vous sensibiliser à la qualité architecturale et urbaine
- >> Dans notre centre de documentation, sur rendez-vous auprès de notre documentaliste pour des recherches spécifiques : dossiers thématiques, aide à la réalisation d'expositions